

phologique synchronique sur une alternance *disnons:desjunent* (pareille à l'alternance *parlons:parolent*), 2. une hypothèse étymologique sur l'origine de *desj(e)uner*, 3. une hypothèse sémantique synchronique sur la synonymie des deux verbes. Si la première hypothèse est censée valoir pour une époque pré-littéraire, elle peut être juste, mais elle ne vaut plus pour le français du XII^e siècle, date des premières attestations des deux verbes: dès les premiers exemples, *disner* (souvent écrit *digner*, où *-gn-* ne représente pas [n] mais [ɣn]) et *desj(e)uner* apparaissent comme deux verbes qui ont chacun une conjugaison complète: *dign-/disn-* s'emploie même avec des désinences posttoniques (Godefroy IX 391a), et *desj(e)un-* même avec des désinences toniques. - Dès lors, la deuxième hypothèse, selon laquelle le verbe *desj(e)uner* aurait été fait sur les formes à désinence posttonique du verbe *disner*, n'a aucun avantage sur cette hypothèse concurrente: *desj(e)uner* a été formé du préfixe *des-* et du verbe *j(e)uner*, les mêmes éléments qui avaient déjà formé le verbe qui était devenu *disner*. *Disner*, qui existe en anc. occ. aussi bien qu'en anc. fr., a été formé en gallo-roman; *desj(e)uner*, qui est exclusivement français avant de passer dans d'autres langues, a été formé en français plus ou moins longtemps avant le milieu du XII^e siècle, date des premiers exemples. Rien n'oblige à penser que la langue n'aurait pas formé *desj(e)uner* si elle ne possédait pas déjà *disner*. - Dès lors, la troisième hypothèse perd de son évidence. Sans doute chacun des deux verbes a-t-il dû dénommer la rupture du jeûne au moment où il a été formé, mais *disner* aurait pu changer de sens avant la formation de *desj(e)uner*. Une hypothèse sur les sens des deux verbes au XII^e siècle ne peut pas être basée sur leur étymologie, mais seulement sur leurs emplois dans les textes. La synonymie que ceux-ci semblent effectivement montrer était-elle totale ou seulement partielle? - Ajoutons que ce qui vient d'être dit sur *disner* et *desj(e)uner* vaut également, mutatis mutandis, pour *araisnier* et *araisonner*, sur lesquels on soutient parfois trois hypothèses pareilles (voir p. ex. Nelly Andrieux et Emmanuèle Baumgartner: *Systèmes morphologiques de l'ancien français*, A. le verbe, 1983, p. 114).

Povl Skårup
Université d'Aarhus

Olof Eriksson: *La suppléance verbale en français moderne*. Romanica Gothoburgensia XXV, Acta Universitatis Gothoburgensis, Göteborg, 1985. 191 p.

Dans cette étude, Olof Eriksson (OE) se propose de décrire un emploi particulier du verbe *faire*, désigné communément par les termes «proverbe» ou «verbum vicarium». Si OE préfère la désignation «suppléance verbale», terme emprunté à Moignet, cela est dû au fait qu'elle suggère moins directement que les autres termes un rapport simple de verbe à verbe. En effet, ce qui caractérise cet emploi de *faire*, c'est sa possibilité de représenter non seulement le verbe mais aussi d'autres membres de la phrase, cf. l'exemple suivant, cité à la page 73: *Je martelais sa poitrine à coups de poing comme le font les petites filles irritées*. L'étude est limitée aux propositions comparatives du français moderne; néanmoins, quand l'auteur le juge utile, il inclut des analyses portant sur les trois siècles précédents.

OE se base sur un corpus d'une cinquantaine d'auteurs du XX^e siècle pour établir la fréquence relative et les conditions d'emploi de la suppléance verbale et

des deux constructions concurrentielles: la répétition du verbe et l'omission du verbe (chapitres II à V). Il étudie ensuite (chapitres VI et VII) quelques traits particuliers de la suppléance verbale dans le but de déterminer leur étendue et les causes de leur apparition: il s'agit du choix entre *faire* et *le faire* et du choix entre la construction directe et la construction indirecte, introduite par *de*, *pour*, *avec* ou *à*. L'expansion de *le faire* et de la construction indirecte ne commence qu'au XIX^e siècle.

L'étude d'OE se signale par le fait qu'elle aborde un sujet jusqu'ici presque négligé: il existe quelques études dont OE montre les insuffisances. Elle se recommande par la richesse des exemples rassemblés et par les nombreuses observations pertinentes. Elle a avant tout le mérite de vouloir écarter les analyses antérieures, beaucoup trop intuitives et de les remplacer par un relevé de facteurs précis, de nature syntaxique ou sémantique, qui sont au nombre de huit: la représentation du verbe de la comparative, la position de la comparative, la voix du verbe principal, le sens du verbe principal, la nature du sujet de la comparative, le sens de la comparative, la présence d'un circonstanciel se rapportant au verbe de la comparative et présence d'un objet se rapportant au verbe de la comparative (p. 81). Les deux premiers facteurs sont particulièrement importants; ils expliquent, selon OE, mieux que les autres, le choix de *faire* au lieu de la répétition ou de l'omission du verbe: «C'est précisément dans «cette puissance de représentation» que réside le propre de la suppléance: plus la comparaison à établir est complexe, plus il devient difficile de faire figurer dans la subordonnée les membres déjà énoncés dans la principale, et plus le besoin d'une représentation par suppléance se fait sentir» (p. 175). En second lieu s'impose la flexibilité de la construction *faire*, comparativement aux deux constructions concurrentielles: la suppléance fait que «la mobilité de la comparative augmente de façon remarquable; non seulement on la trouve placée avant ou après la principale, mais aussi insérée en divers endroits dans celle-ci. En d'autres termes, la suppléance se fait en avant, en arrière ou dans les deux sens à la fois» (p. 176).

On aura compris qu'il s'agit d'une étude consciencieuse, qui nous fait comprendre les mécanismes qui sont déterminants pour le choix entre les constructions en question. Les remarques critiques qui vont suivre et qui concernent notamment les méthodes d'analyse, n'enlèvent rien à l'utilité de l'ouvrage.

1. L'analyse présentée est de nature statistique, basée sur un corpus de 4.653 occurrences. Les dénombrements sont en général pertinents, néanmoins, dans un cas particulier, celui de l'implication (verbe sous-entendu) OE néglige la précision statistique et s'en tient - au mieux - à des observations vagues sur la fréquence (par ex. p. 25). Ceci est particulièrement regrettable pour l'étude - par ailleurs excellente - des trois constructions concurrentielles: répétition, suppléance et, justement, implication (chapitre V).

2. Comme dit plus haut, le mérite incontestable de l'étude est de vouloir substituer des critères précis de nature syntaxique ou sémantique aux indications floues des analyses antérieures. C'est donc avec regret qu'on voit apparaître de temps en temps (par ex. p. 82, p. 135), au lieu d'un critère précis, un renvoi vague aux différences d'ordre stylistique: la stylistique ne doit pas être un expédient dans des conditions difficiles!

3. Si la notion de style est vague, il en est de même de la sémantique: les notions de base sont trop floues, en particulier l'idée de *représentation*, mot-clef de l'analyse proposée. Il s'ensuit que le lecteur arrive parfois à douter de la justesse de l'analyse de base: tel exemple, est-ce qu'il représente le seul verbe ou la construction entière? (voir notamment le chapitre IV). Comme la puissance de représentation: le fait de pouvoir représenter la construction entière étant conçu comme le facteur essentiel, déterminant le choix de la suppléance, il est donc indispensable que cette analyse soit inébranlable.

Je sais bien qu'il n'y a rien de plus énervant pour un chercheur que de se voir reprocher ce qu'il aurait dû écrire mais qu'il n'a pas écrit. Néanmoins, je dois avouer qu'il m'aurait semblé naturel d'attendre, dans un travail consacré à un seul aspect du verbe *faire*, au moins quelques remarques sur le verbe *faire* en général ainsi que sur le rapport entre les autres emplois du verbe et la suppléance verbale.

Lene Schøsler

Université d'Odense

François Rastier: *Sémantique interprétative*. Formes sémiotiques. Presses Universitaires de France, Paris, 1987. 277 p.

Rien n'est plus difficile que de faire revivre un agonisant. Or c'est là exactement ce que fait François Rastier dans sa *Sémantique interprétative*, qui est un ouvrage remarquable à bien des égards. En effet, on croyait déjà demi-morte la sémantique componentielle, ou, comme l'appelle l'auteur, la *microsémantique*, mais Rastier entreprend de la revivifier en rappelant la légitimité d'une sémantique linguistique qui soit autonome vis-à-vis des sciences voisines comme la psychologie cognitive ou la sociolinguistique. Comme dans toute magie, la réussite s'appuie sur l'application d'un remède miraculeux: celui de Rastier, c'est la contextualisation, articulée dans l'*isotopie*, concept longuement développé et affiné par l'auteur dans ses travaux antérieurs. Après un examen détaillé des critiques, plus ou moins bien fondées, auxquelles l'analyse en sèmes, sémèmes, noèmes, etc. a été soumise, il montre que la plupart des problèmes soulevés s'évanouissent dès qu'on propose de ces unités des définitions qui font appel à l'emploi du langage. La microsémantique renaît ainsi comme un phénix, se prêtant aussi bien à l'analyse lexicale qu'à l'analyse textuelle.

L'ouvrage se divise en trois parties, dont chacune se compose de trois chapitres. La première porte sur les composants sémantiques et notamment sur les sèmes, la deuxième sur la notion d'isotopie, et la troisième, enfin, sur l'interprétation des textes dans le cadre théorique établi. En un sens, tout le livre avance ainsi à rebours. En effet, l'originalité de l'approche que défend si brillamment l'auteur réside justement dans le fait qu'il part du texte pour cerner les sèmes, contrairement à la tradition qui définit les sèmes indépendamment de tout contexte. Dans une sémantique interprétative, les sèmes naissent dans le «parcours interprétatif». Cette démarche est précisée déjà dans l'introduction, où l'on apprend ceci: «Ce n'est pas la récurrence de sèmes déjà donnés qui constitue l'isotopie, mais à l'inverse la présomption d'isotopie qui permet d'actualiser des sèmes, voire les sèmes» (p. 12). En conséquence de ce mode de présentation à l'envers, on ne cesse de se heurter à des notions qui ne seront définies que plus loin dans le texte.